



Assemblée générale
Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

A/51/691
S/1996/976
25 novembre 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Cinquante et unième session
Point 110 de l'ordre du jour
QUESTIONS RELATIVES AUX DROITS DE L'HOMME

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Cinquante et unième année

Lettre datée du 22 novembre 1996, adressée au Secrétaire
général par le Représentant permanent de l'Irlande
auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une déclaration,
publiée le 15 novembre 1996, par la Présidence, au nom de l'Union européenne,
au sujet du Myanmar (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la
présente lettre et de son annexe comme document officiel de l'Assemblée
générale, au titre du point 110 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) John H. F. CAMPBELL

ANNEXE

Déclaration sur le Myanmar, publiée le 15 novembre 1996,
par la Présidence, au nom de l'Union européenne

[Original : anglais et français]

Rappelant la position commune sur le Myanmar adoptée par le Conseil le 28 octobre 1996, l'Union européenne est profondément préoccupée par l'agression dont ont été victimes, samedi 9 novembre 1996, Daw Aung San Suu Kyi et d'autres dirigeants de la Ligue nationale pour la démocratie (LND).

L'Union européenne estime que le Conseil pour le rétablissement de la loi et de l'ordre est responsable de la sécurité des dirigeants de la LND, et elle considère que ces incidents marquent une nette détérioration de la situation politique.

L'Union européenne demande qu'une enquête exhaustive et approfondie soit menée et que des explications détaillées soient données sur ce qui s'est passé le 9 novembre. Les responsables devraient être traduits en justice.

L'Union européenne lance un appel au Gouvernement du Myanmar pour qu'il fasse preuve de la plus grande modération et qu'il garantisse la sécurité, la liberté et la liberté d'expression à tous ceux qui exercent des activités politiques normales à l'appui de la démocratie.

L'Union européenne suivra la situation très attentivement pour voir si de tels actes se reproduisent, ce qui ne pourrait que discréditer davantage encore le Myanmar aux yeux de la communauté internationale.

L'Union européenne demande au Gouvernement du Myanmar de participer sans délai à un authentique dialogue avec des représentants du mouvement démocratique, seule voie vers la réconciliation nationale.
